



Conseil économique et social

Distr. générale
11 novembre 2020
Français
Original : anglais

Commission du développement social

Cinquante-neuvième session

10-19 février 2021

Questions relatives aux programmes et questions
diverses : Institut de recherche des Nations Unies
pour le développement social

Rapport du Conseil d'administration de l'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social

Note du Secrétaire général

Le Secrétaire général a l'honneur de transmettre à la Commission du développement social à sa cinquante-neuvième session le rapport du Conseil d'administration de l'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social sur les travaux de l'Institut en 2019 et 2020.



Rapport du Conseil d'administration de l'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social sur les travaux de l'Institut en 2019 et 2020

Synthèse

Le présent rapport rend compte des activités menées par l'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social pendant l'exercice biennal 2019-2020. Il donne les résultats obtenus par l'Institut concernant les programmes exécutés durant la période considérée et fait le point de sa situation institutionnelle et financière.

L'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social est la seule institution des Nations Unies qui se consacre exclusivement à la recherche sur le développement social, et ce depuis plus de 50 ans. L'Institut poursuit sa tâche en produisant et réunissant des connaissances interdisciplinaires et des analyses décisionnelles novatrices portant sur les enjeux contemporains en matière de développement ; en contribuant à des débats informés et en aidant à définir des orientations et des mesures concrètes fondées sur des données factuelles aux niveaux international, régional, national et local ; et en menant ses travaux en collaboration avec les spécialistes du développement du monde entier (décideurs, praticiens, chercheurs et militants). Le statut d'organisme de recherche autonome de l'Institut lui permet d'orienter les débats et de mener des concertations, de faire valoir des points de vue divers et souvent atypiques et de contribuer à l'analyse fondamentale et à la diversité des perspectives, essentielles pour progresser vers un mode de développement plus équitable, ouvert et durable.

Pendant la période considérée, l'Institut a poursuivi ses travaux de recherche dans ses trois domaines d'activité : politiques sociales et développement social ; genre et développement ; et dimensions sociales du développement durable. En outre, un programme a été lancé à Bonn, qui vise à donner jour à de nouvelles collaborations entre agences et à renforcer les liens en matière d'utilisation de la recherche afin d'accélérer la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Dans le cadre de ces programmes, l'Institut a traité dans ses travaux les priorités de développement à l'échelle du système qui sont liées à la réduction de la pauvreté, aux inégalités, à la protection sociale, à l'avancement des femmes et aux moteurs sociaux de la durabilité, et ont contribué au principe qui consiste à « ne laisser personne de côté ».

Les recherches de l'Institut ont directement contribué aux travaux que la Commission du développement social et le Conseil économique et social mènent sur les questions susmentionnées. Les résultats des recherches de l'Institut ont également été utilisés par les organisations du système des Nations Unies, les États Membres (y compris lors du forum politique de haut niveau pour le développement durable), la société civile et les universités. Les chercheurs ont régulièrement conseillé ou informé ces parties prenantes, mis à leur disposition leur connaissance des questions de développement, guidé les débats et esquissé d'autres politiques possibles.

L'Institut est entièrement financé par des contributions volontaires et il est en conséquence tributaire de l'appui des États Membres pour s'acquitter de son mandat et remplir les missions qui sont les siennes au service du système des Nations Unies et des États Membres. Il remercie donc tous ses partenaires de financement, et notamment la Finlande, la Suède et la Suisse, qui versent des contributions non

affectées à des fins spéciales, sans lesquels aucune de ses activités ne pourrait être exécutée.

De nouveaux accords de financement institutionnel ont été signés avec la Suède et la Suisse pour la période 2020-2022, et le financement de projets a plus que doublé par rapport à l'exercice précédent. Une gestion prudente et un meilleur recouvrement des coûts ont permis de reconstituer les réserves et d'investir dans les capacités de recherche pour le programme sur le genre et le développement en particulier.

Les financements institutionnels ne peuvent être garantis au-delà de cette période, et l'Institut explore donc actuellement toutes les voies de la durabilité au-delà de la fin de 2022.

I. Introduction

1. Le présent rapport rend compte des activités menées par l'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social en 2019 et 2020. Il est présenté à la Commission du développement social en application de la circulaire [ST/SGB/126](#) du Secrétaire général, du 1^{er} août 1963, dans laquelle il était stipulé que le Conseil d'administration devait, entre autres obligations, soumettre régulièrement à la Commission un rapport sur l'état d'avancement des travaux de l'Institut.
2. L'Institut, créé en 1963, a le statut d'organisme autonome au sein du système des Nations Unies et il est chargé de procéder à des travaux de recherche sur les dimensions sociales du développement pour faciliter l'élaboration de politiques. Depuis plus de 50 ans, il est à la pointe de l'action menée pour que les questions sociales continuent d'occuper une place importante dans les activités de développement des entités des Nations Unies. Il est le seul d'entre elles à se consacrer à la recherche sur des questions sociales trop souvent négligées dans les politiques et pratiques de développement.
3. Grâce à l'excellente réputation dont jouissent ses travaux de recherche, l'Institut peut mobiliser un réseau mondial de chercheurs, décideurs et praticiens et mettre ainsi des connaissances très larges et des idées très diverses à la disposition des organismes des Nations Unies compétents pour les questions sociales.
4. L'exercice biennal a vu l'aboutissement des travaux menés au titre du cadre stratégique de l'Institut pour 2016-2020. Les plans de travail annuels tenaient compte des préoccupations et thèmes prioritaires des organismes des Nations Unies, du Conseil économique et social et de la Commission du développement durable.
5. Le financement des projets et des programmes a continué à se développer au cours de l'exercice biennal, et de nouveaux accords de financement sur trois ans ont été signés avec la Suède et la Suisse en 2020. L'Institut disposait donc de la stabilité nécessaire pour mener à bien son ambitieux programme de recherche grâce à un grand nombre de publications et de manifestations, même si en 2020, plusieurs manifestations ont dû être organisées de manière virtuelle à cause de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19).
6. Au sein du système des Nations Unies et parmi les institutions spécialisées dans les questions de développement, il a continué d'être un acteur de premier plan s'agissant de l'exécution du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de la réalisation des objectifs de développement durable, et il est demeuré un pôle de connaissances et une instance où se débattent les questions fondamentales relatives au développement social et la gouvernance internationale.
7. L'Institut est intégralement financé par des contributions volontaires. Par ailleurs, il mène ses activités sous la direction d'un conseil d'administration indépendant. Si cette formule lui garantit l'autonomie nécessaire pour produire en toute indépendance des travaux de recherche de grande qualité, il est tributaire de l'appui financier des États Membres pour s'acquitter de son mandat et remplir les missions qui sont les siennes au service du système des Nations Unies et des États Membres.

II. Cadre stratégique

8. Le présent rapport couvre les deux dernières années de la stratégie institutionnelle de l'Institut pour 2016-2020, articulée autour des transformations qui s'imposent sur la voie de l'équité et de la durabilité. Cette stratégie inscrit les priorités

et les thèmes de recherche de l'Institut dans un cadre institutionnel qui associe la recherche à la communication, à la participation et aux résultats et effets obtenus. Fruit de consultations approfondies avec les parties prenantes du système des Nations Unies, les États Membres, la société civile et le milieu universitaire, elle est en phase avec les tendances actuelles en matière de développement, les grandes questions qui se posent actuellement et les débats entre spécialistes. Elle doit permettre de recenser les déficits de connaissances et d'anticiper des problèmes sociaux qui n'ont pas encore reçu l'attention qu'ils méritent.

9. Dans le cadre de cette stratégie, l'Institut effectue des travaux de recherche qui aideront les gouvernements et les autres parties intéressées à atteindre leurs objectifs de développement durable. Il s'est donné pour but général de veiller à ce que les questions et les objectifs de développement social continuent d'occuper une place prépondérante dans l'exécution du Programme 2030.

10. La recherche est organisée autour de trois domaines d'activité : a) politique sociale et développement, b) genre et développement, et c) dimensions sociales du développement durable. Dans chacun de ces programmes sont précisés des problèmes de fond qui doivent faire l'objet d'études et de travaux de recherche en vue de relever les grands défis contemporains que sont les inégalités, les conflits et les pratiques préjudiciables au développement durable. Il s'agit ici de produire des informations factuelles destinées à faciliter l'action menée aux niveaux local, national, régional et mondial pour avancer sur la voie du développement durable et équitable.

11. Les recherches menées dans le cadre de chaque programme sont conduites sur le mode collaboratif avec les réseaux mondiaux de chercheurs, de décideurs et d'acteurs de la société civile que l'Institut a constitués. La stratégie comprend également des informations sur les procédures, méthodes et données scientifiques, ainsi qu'un cadre de résultats assorti d'objectifs, d'activités et de produits.

12. Soucieux de lever l'intégralité des fonds nécessaires à la mise en œuvre de la stratégie, l'Institut se donne une certaine marge de manœuvre pour s'adapter à l'évolution des conditions ambiantes, ainsi qu'aux nouvelles priorités et besoins particuliers des entités des Nations Unies, des autres utilisateurs et des partenaires de financement en matière de recherche.

13. En 2020, l'UNRISD a procédé à une large consultation sur sa prochaine stratégie institutionnelle pour la période 2021-2025.

III. Programme de recherche : transformations vers un développement équitable et durable

14. Le Programme 2030 est en forte résonance avec le mandat et la stratégie institutionnelle de l'Institut. Alors que l'exécution de ce programme et la réalisation des objectifs de développement durable entrent dans leur cinquième année, les travaux de recherche et d'analyse décisionnelle que mène l'Institut sont essentiels pour maintenir l'équité sociale, l'inclusion et la justice au cœur de la réalisation des objectifs, tant sur le plan des orientations que dans la pratique.

15. Dans l'exécution de son programme de travail, l'Institut a collaboré avec les réseaux de recherche interdisciplinaire du Sud et du Nord et dialogué avec ses partenaires en vue de concevoir, d'exécuter et de mener à terme des projets de recherche, sur la base d'une véritable coproduction et mise en commun des connaissances.

A. Politiques sociales et développement social

16. Les politiques sociales sont un instrument crucial pour la mise en œuvre et la réalisation des objectifs de développement durable, en veillant à ce que l'équité, la justice sociale et les droits humains soient des principes directeurs pour tous les acteurs et toutes les interventions. Le programme de politiques sociales et de développement vise à fournir de nouvelles connaissances et preuves pour éclairer la réflexion et la pratique en matière de développement, en combinant des travaux sur les innovations conceptuelles et politiques, ainsi que des analyses politiques, institutionnelles et stratégiques aux niveaux national, régional et mondial.

17. Au cours de l'exercice biennal, l'accent a été essentiellement mis sur les moyens de mieux comprendre les inégalités et d'y remédier, un des objectifs transversaux du Programme 2030. Les recherches de l'Institut ont porté sur les moteurs politiques de l'inégalité, tels que la concentration du pouvoir et des richesses entre les mains des élites et les moyens de surmonter les multiples inégalités par la mobilisation sociale ; le rôle des universités dans la reproduction ou le dépassement des inégalités dans le monde du Sud ; les approches transformatives pour relever le défi de la protection et de la promotion du bien-être, de la sécurité et des droits des personnes déplacées ; et la migration Sud-Sud, l'inégalité et le développement.

1. Surmonter les inégalités dans un monde fracturé

18. Les inégalités sont l'un des plus grands problèmes qui se posent aujourd'hui, car elles entravent la lutte contre la pauvreté et l'instauration d'un mode de développement durable. L'emprise des élites sur le pouvoir économique et politique aggrave ces disparités, renforçant le processus de création des inégalités, qui – sous ses multiples facettes – compromet la viabilité sur les plans social, environnemental et économique, et alimente la pauvreté, l'insécurité, la criminalité et la xénophobie.

19. Les activités menées pendant l'exercice biennal se sont inscrites dans le droit fil des résultats de la conférence internationale organisée par l'Institut à Genève en 2018 sur le thème : « Vaincre les inégalités dans un monde fracturé : entre pouvoir des élites et mobilisation sociale ».

20. Il s'agissait notamment de l'organisation d'une manifestation parallèle au forum politique de haut niveau pour le développement durable en 2019 sur le thème « L'inégalité et les 1 % : une politique fiscale transformatrice est-elle possible ? » et d'une série de séminaires organisée en 2019 et intitulée « Regards sur les inégalités », avec trois segments durant lesquels d'éminents experts ont été invités à s'exprimer. Les résultats de la recherche comprennent une série de documents de réflexion¹, accompagnés de 14 blogs et 14 articles publiés dans le cadre d'une série d'articles consacrés à des sujets donnés évalués par des pairs, ainsi qu'une série de vidéos et de podcasts.

21. Les résultats de la recherche et les recommandations politiques ont été largement diffusés et présentés lors de différentes réunions de groupes d'experts, de séminaires et de conférences internationales, notamment une consultation conjointe de la Banque mondiale et du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat sur l'objectif 10, tenu à Genève, en avril 2019, et le Forum social du Conseil des droits de l'homme sur la lutte contre la pauvreté et les inégalités, tenu à Genève, en octobre 2020.

¹ Consultables à l'adresse www.unrisd.org/Overcoming-Inequalities-Occasional-Papers.

2. Les universités et les inégalités sociales dans le monde du Sud

22. Dans le cadre de ce projet, l'Institut étudie le rôle joué par les universités dans le renforcement ou la réduction des inégalités sociales dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire, étant donné l'énorme croissance de la demande en enseignement supérieur, le rôle important qui revient aux universités dans le développement et les difficultés qu'elles connaissent dans ces pays.

23. Il s'agit de mieux comprendre le rôle joué par les universités dans la réduction des inégalités sociales et la promotion du développement durable ; et de formuler des recommandations fondées sur des données probantes aux fins de la conception et de la mise en œuvre de politiques novatrices en ce qui concerne l'enseignement supérieur, qui conduisent à la transformation des institutions et donnent des résultats, contribuant ainsi au développement durable et à la réalisation de l'objectif 4.

24. Le projet a été lancé en janvier 2019 à la faveur d'un appel à manifestation d'intérêt. Sur les 90 propositions reçues, six études ont été commandées et cinq publiées sous la forme de documents de travail². Ces articles traitent de questions liées à l'enseignement supérieur et aux inégalités dans sept pays : le Brésil, le Chili, le Ghana, le Kenya, le Nigeria, le Pérou et le Sénégal.

25. Il est souligné dans les recommandations qu'il faut élargir l'offre d'un enseignement secondaire et tertiaire gratuit et de qualité, tout en menant des politiques d'action positive ; poursuivre le développement d'un enseignement à distance accessible et de qualité ; et relier l'enseignement tertiaire aux politiques du marché du travail en augmentant les possibilités d'emploi pour les jeunes. Les résultats de la recherche ont été regroupés de manière synthétique dans un mémoire publié en 2020.

3. Valueworks : les effets de la financiarisation observée au long de la chaîne de valeur du cuivre

26. Ce projet consiste en un examen des dynamiques sociales qui se jouent aux différentes étapes de la chaîne de valeur du cuivre, depuis les mines et localités avoisinantes en Zambie jusqu'aux sites de production industrielle et de recyclage en Chine, en passant par les villes et les ports qui bordent les couloirs de transport africains et les entreprises commerciales et banques suisses. L'Institut a fait partie d'un consortium international qui a mené des recherches et des activités de sensibilisation pour le projet grâce au financement du Réseau suisse pour les études internationales.

27. Le projet a démarré en 2017 et s'est étalé jusqu'à l'exercice biennal 2019-2020 avec la publication d'une étude de l'Institut sur ses résultats (« The gender implications of transformations in the copper value chain: a case study of the Zambian Copperbelt »). D'après les résultats de cette étude, la financiarisation accrue des réseaux de production mondiaux en général et la chaîne de valeur du cuivre en particulier, ainsi que la privatisation des mines, ont des répercussions directes et indirectes sur la vie et les moyens de subsistance sur les sites d'extraction de la Copperbelt, qui se manifestent par la précarisation du travail, l'accent mis sur la maximisation des profits au détriment d'autres objectifs sociétaux et environnementaux et, dans une certaine mesure, l'érosion des stéréotypes de genre et de la division du travail entre les genres.

² Consultable à l'adresse www.unrisd.org/Unis-Inequalities-South.

4. Centre de recherche consacré aux migrations Sud-Sud, aux inégalités et au développement du Global Challenge Research Fund

28. Les migrations entre les pays du monde du Sud, également appelées migrations Sud-Sud (MSS), représentent près de la moitié de l'ensemble des migrations internationales et près de 70 % dans certains endroits. Les migrations Sud-Sud ont le potentiel de contribuer au développement et à la réalisation des objectifs de développement durable. Pourtant, ce potentiel reste inexploité, en grande partie à cause des inégalités existantes aux niveaux mondial, national et local ; les inégalités qui déterminent qui est (ou n'est pas) en mesure de migrer, où et dans quelles conditions.

29. L'objectif principal du Centre de recherche consacré aux migrations Sud-Sud³ est de permettre une compréhension interdisciplinaire et scientifiques des relations complexes et à multiples facettes entre les migrations Sud-Sud, les inégalités et le développement.

30. L'Institut est une organisation partenaire de ce projet quinquennal du Global Challenges Research Fund. Le Centre consiste en un réseau de partenaires de recherche et d'exécution de 12 pays bénéficiaires de l'aide publique au développement qui constituent six « couloirs » de migration Sud-Sud entre lesquels il existe des flux importants de personnes, de compétences, de ressources et de connaissances : Burkina Faso-Côte d'Ivoire ; Chine-Ghana ; Égypte-Jordanie ; Éthiopie-Afrique du Sud ; Haïti-Brésil ; et Népal-Malaisie.

31. Au cours de l'exercice biennal, l'Institut a fourni des contributions et a appuyé la conception de plans de recherche liés au genre, aux enfants et aux inégalités de revenus à la pauvreté ; il a participé au lancement du Centre à Accra, en février 2019, et à d'autres réunions du Centre ; il a fait des exposés sur les migrations et le développement durable lors des Journées européennes du développement, tenues à Bruxelles, en juin 2019 ; il a coorganisé un atelier interne en ligne sur le genre et les migrations, en septembre 2020 ; il a contribué à des analyses de travaux, à la conception d'enquêtes et la théorie du changement et a fait des commentaires à ce sujet ; et il a participé à des webinaires en ligne liés au Centre sur le rôle des organisations internationales dans les activités d'impact, et sur les méthodologies de recherche à l'ère de la COVID-19.

5. Solutions intégrées aux situations prolongées de déplacement

32. À l'échelle mondiale, l'ampleur et la complexité des déplacements forcés sont sans précédent, puisque plus de 70 millions de personnes sont déplacées de force, avec un nombre croissant de personnes en situation prolongée de déplacement et de personnes vivant en dehors des camps. Les ressources des pays d'accueil étant sollicitées à l'excès, une approche du développement qui renforce le lien entre l'aide humanitaire, le développement et la paix est indispensable pour parvenir à des solutions durables dans l'esprit du pacte mondial sur les réfugiés.

33. Fin 2019, l'Institut a été chargé d'entreprendre ce projet dans le cadre d'une initiative conjointe du Programme des Nations Unies pour le développement et du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés visant à améliorer la cohérence et les synergies des interventions menées par les acteurs venus de divers horizons (politique, secteurs de la sécurité et du développement, secteur humanitaire et secteur de la paix) dans les situations de déplacement forcé prolongé. Ce travail, réalisé en 2020, a vu l'adoption d'une approche multipartite favorisant la collaboration entre les acteurs des secteurs de l'humanitaire, du développement et de

³ Voir <https://www.mideq.org/fr/>.

la paix pour faire face aux crises de déplacement, tout en soutenant les pays d'accueil, les personnes déplacées et les communautés d'accueil, en particulier dans les pays du Sud.

34. En consultation avec ses partenaires, l'Institut a élaboré une théorie du changement pour une approche intégrée des situations prolongées de déplacement forcé autour des trois piliers. Dans le rapport sur la théorie du changement, l'Institut explique les possibilités et les occasions présentées par l'approche fondée sur les interactions entre humanitaire, développement et paix, la vision qui la sous-tend et ses résultats, les domaines d'intervention autour des trois piliers et le processus de passage de systèmes humanitaires parallèles à des solutions nationales.

35. Quatre documents ont été publiés : le document de travail 2020-8 intitulé « The humanitarian-development-peace nexus: towards differentiated configurations »⁴ ; le rapport susmentionné, accompagné d'une étude de portée détaillée ; et un bref bilan.

6. Autres résultats et effets

36. Les autres résultats et effets sont notamment les suivants :

a) *Politique de mobilisation des ressources intérieures* : les résultats de ce projet ont été présentés au forum politique de haut niveau pour le développement durable à New York en juillet 2019, et lors d'une réunion-débat plénière à la Conférence sur l'Afrique, tenue à Pretoria, en novembre 2019, et partagés avec le Bureau du financement du développement durable du Département des affaires économiques et sociales en 2020. Un ouvrage intitulé « The politics of domestic resource mobilization for social development » a été publié en 2020 dans le cadre de la série *La politique sociale dans le contexte du développement de l'UNRISD/Palgrave*⁵, ainsi que deux documents de travail et une note de recherche et d'orientation ;

b) *Conférence internationale de 2019 sur la politique sociale en Afrique* : Coorganisée par la chaire de recherche sud-africaine en politique sociale (National Research Foundation et Université d'Afrique du Sud), le Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique et l'Institut les 27 et 28 novembre, la conférence, sur le thème « Gouvernance de la politique sociale en Afrique : subversion du développement et de la démocratie ? », a fourni une plateforme pour discuter des nouveaux travaux de recherche sur les réformes contemporaines de la politique sociale en Afrique et leurs effets sur le développement économique et la démocratisation, donnant aux chercheurs de l'Institut l'occasion de discuter des projets récents ainsi que du renforcement des réseaux de recherche dans la région.

c) *Semaine mondiale de la protection sociale* : L'Institut a coorganisé une session durant le débat technique de la Semaine mondiale de la protection sociale de l'OIT sur le thème « Explorer la faisabilité d'un financement international des systèmes de protection sociale ». Les discussions ont porté sur le développement et l'amélioration des systèmes de protection sociale qui sont adéquats, durables et adaptés aux évolutions du monde du travail.

B. Genre et développement

37. Les inégalités entre les genres, la discrimination et la violence touchent tous les pays du monde et constituent des obstacles majeurs à un développement équitable,

⁴ Consultable à l'adresse www.unrisd.org/humanitarian-dev-peace-nexus-weishaupt.

⁵ Voir www.palgrave.com/de/series/14480.

inclusif et durable. Malgré les progrès réalisés, les problèmes sont omniprésents et, dans de nombreux contextes, on assiste à un retournement des acquis antérieurs. Pour ces raisons, le programme « Genre et développement » est axé sur les structures et les relations qui sous-tendent les résultats en matière de genre, y compris les liens entre la production et la reproduction sociale, entre les politiques économiques et sociales, et entre les mouvements liés au genre et les institutions étatiques.

38. Le programme a permis d'importantes réalisations au cours de l'exercice biennal, notamment le lancement d'un nouveau projet sur le renforcement des voix LGBTQI+ en politique, intitulé « VoiceIt: renforcer la voix des LGBTQI+ en politique »⁶ et l'organisation de la Journée mondiale du travail social à l'Office des Nations Unies à Genève, avec des partenaires suisses, sur le thème « Travail social, genre et sexualité – vers plus d'inclusion et d'égalité ». L'Institut a participé à deux manifestations officielles en marge de la Commission de la condition de la femme en 2019 sur les thèmes « Donner davantage de moyens aux femmes et aux filles en améliorant leur accès aux services publics, y compris en ce qui concerne l'eau, l'assainissement et l'hygiène », et « Nous voulons l'égalité d'accès ! Politique d'austérité vs. militantisme féministe ». Par l'intermédiaire de son bureau de Bonn, l'UNRISD a également présenté des webinaires de l'Académie diplomatique allemande sur des sujets tels que « La lutte contre la violence à l'égard des femmes, le pouvoir des mouvements féminins » et les liens existant entre genre, santé et inclusion.

39. Des mesures concrètes ont été prises par l'Institut pour améliorer le programme pour l'égalité des genres et le développement. Une équipe d'expertes et d'experts en questions de genre a mené une étude de cadrage pour identifier les thèmes de recherche les plus pertinents et importants autour desquels articuler et édifier un nouveau programme pour l'égalité des genres.

40. Achevée en 2020, cette étude a servi de base à la relance du programme, qui a notamment vu le recrutement à sa tête d'un chercheur principal, qui a pris ses fonctions en novembre 2020.

1. Intégration systématique des questions de genre dans les travaux de l'Institut

41. La politique institutionnelle d'intégration systématique des questions de genre dans toutes les activités de recherche, de communication et de sensibilisation, ainsi que le travail du point focal genre de l'Institut se sont poursuivis, ce qui a donné naissance à de nouveaux partenariats. L'Institut a tenu compte de la parité hommes-femmes dans la planification et la mise en œuvre de toutes ses activités, et les femmes représentent plus de 50 % de son réseau de recherche et 53 % des personnes contribuant aux résultats de la recherche.

42. Le Directeur de l'Institut fait toujours partie des Champions internationaux de l'égalité des genres, un réseau de hautes et hauts responsables qui s'efforcent de faire progresser l'égalité des genres dans la gestion de leurs institutions et dans leurs programmes en prenant des engagements concrets et mesurables. Les points focaux de l'Institut ont également continué à participer aux réunions trimestrielles des Championnes et Champions internationaux.

2. VoiceIt: renforcer la voix des LGBTQI+ en politique

43. L'Institut prend part à un projet intégré recherche-action intitulé « VoiceIt : renforcer la voix des LGBTQI+ en politique », qui vise à améliorer la prise en compte

⁶ www.voiceitproject.eu.

des voix, des droits et des préoccupations des LGBTQI+ dans les processus de décision politique à Chypre, en Grèce et en Italie.

44. Au cours de la première année du projet, une enquête a été menée dans ces pays pour recueillir des données sur la manière dont les LGBTQI+ voient les choses, les difficultés que peuvent rencontrer les personnes LGBTQI+ issues de minorités ethniques et culturelles et la nécessité d'une réforme politique. Les résultats de ces enquêtes ont été rassemblés dans un rapport de synthèse et dans trois rapports nationaux, qui ont ensuite été traduits dans les langues nationales des trois pays et largement diffusés.

45. D'après les résultats de ces études, si des progrès ont été réalisés en termes d'extension des droits des personnes LGBTQI+ dans les trois pays, et que l'opinion publique évolue en conséquence, il reste des problèmes en ce qui concerne la manière dont les personnes LGBTQI+ ressentent la situation et le fait qu'elles ne sont pas toujours au courant de leurs droits et des protections juridiques qui leur sont offertes. Sur la base de ces conclusions, les partenaires nationaux élaboreront des plans d'action pour s'attaquer aux priorités identifiées dans chaque pays.

3. Journée mondiale du travail social à l'ONU

46. En 2019, la Journée mondiale du travail social a été célébrée à l'Office des Nations Unies à Genève sur le thème « Travail social, genre et sexualité – vers plus d'inclusion et d'égalité ». L'Institut a coorganisé cette journée, qui a vu l'accent mis sur l'inclusion des femmes, ainsi que des personnes aux genres ou sexualités marginalisés, dans toutes les sphères de la société. Une attention particulière a été prêtée aux stratégies et aux politiques visant à combattre la discrimination et l'inégalité de ces groupes dans toutes les sociétés.

47. La Journée mondiale du travail social en 2020 a été reportée en raison de la pandémie de COVID-19. La Journée sera célébrée en mars 2021 autour du thème de l'engagement communautaire pour la justice sociale, et comprendra une session sur les implications de Covid-19 sur les groupes vulnérables et le travail social.

C. Dimensions sociales du développement durable

48. Le programme sur les dimensions sociales du développement durable est axé sur la compréhension et l'analyse des processus qui favorisent un changement de politique et qui s'attaquent aux pratiques non durables, aux changements climatiques et aux inégalités. C'est un travail axé sur les liens entre les questions sociales, environnementales et économiques à différents niveaux de gouvernance.

49. Au cours de l'exercice biennal, les travaux se sont poursuivis dans deux grands domaines : l'économie sociale et solidaire, avec quatre projets en cours dans ce domaine de travail ; et la justice climatique, y compris les travaux menés par le Just Transition Research Collaborative et la recherche sur l'adaptation transformatrice aux changements climatiques dans les villes côtières d'Asie du Sud-Est.

1. Économie sociale et solidaire

50. L'économie sociale et solidaire comprend les coopératives, les organisations à but non lucratif, les associations exerçant une activité économique, les mutuelles, les fondations et les entreprises qui privilégient les objectifs sociaux et environnementaux par rapport au profit. Fondée sur les principes et pratiques de la coopération participative, de la solidarité, de l'action collective, de la distribution des bénéfices et de l'autonomie démocratique, l'économie sociale et solidaire prend de plus en plus d'importance dans le contexte des crises mondiales et

multidimensionnelles, et les activités de l'économie sociale et solidaire sont de plus en plus considérées comme un complément aux activités économiques centrées sur la croissance et le profit, ou une solution de remplacement.

51. Pour que l'économie sociale et solidaire porte ses promesses, elle doit pouvoir s'exercer dans des contextes institutionnels et politiques propices qui permettent une multiplication de ce type d'activités sans compromettre leurs valeurs et objectifs fondamentaux. À la faveur des projets de recherche menés dans ce domaine, l'Institut évalue les contextes institutionnels et politiques dans lesquels se déploie l'économie sociale et solidaire aux niveaux mondial, régional, national et local, et il examine dans quelle mesure l'économie sociale et solidaire contribue à la mise en œuvre et à la réalisation des objectifs du développement durable.

52. Plusieurs grandes réalisations ont jalonné l'exercice biennal, notamment les travaux novateurs de l'Institut sur les indicateurs de performance relatifs au développement durable et les orientations proposées aux collectivités pour qu'elles puissent promouvoir l'économie sociale et solidaire au moyen de politiques publiques. L'Institut continue de jouer un rôle central dans le Groupe de travail interinstitutions des Nations Unies sur l'économie sociale et solidaire et a participé à de nombreuses activités dans le cadre du centre de connaissances du Groupe de travail interinstitutions des Nations Unies sur l'économie sociale et solidaire, dont l'Institut assure l'exécution.

a) Indicateurs de performance relatifs au développement durable

53. Ces dernières années, la mesure de la durabilité et l'établissement de rapports se sont améliorés, mais des questions subsistent quant à savoir si les modèles actuels de mesure et d'établissement de rapports sont adaptés à leur objectif. Le but de ce projet de quatre ans est de contribuer à la mesure et à l'évaluation des performances d'un large éventail d'entités économiques – tant dans le secteur à but lucratif que dans l'économie sociale et solidaire – par rapport aux objectifs du Programme 2030 et à la vision qui le sous-tend.

54. La première phase du projet, achevée à la fin de 2019, a consisté en un état des lieux approfondi et en des orientations préliminaires sur les questions, indicateurs et objectifs de performance clés, en vue d'une phase d'essai en 2020-2021.

55. En juin 2019, l'Institut a organisé une conférence de deux jours sur les moyens de mesurer les performances en matière de durabilité et d'en rendre compte et sur la question de savoir si les entreprises et les organismes de l'économie sociale et solidaire relevaient le défi que représentait la réalisation des objectifs de développement durable. Cette conférence a rassemblé pour la première fois des experts impliqués dans la mesure de la durabilité et les moyens d'en rendre compte, avec des utilisateurs de données sur la durabilité tels que les organismes des Nations Unies, les entreprises, les organismes de l'économie sociale et solidaire, les organisations non gouvernementales et les universités, qui ont ensemble abordé les principaux motifs de préoccupation, les meilleures pratiques et la voie à suivre.

56. En 2020, un système à trois niveaux d'indicateurs de durabilité pour les entreprises à but lucratif et les organismes et entreprises de l'économie sociale et solidaire a été finalisé. Le système sera mis à l'essai à titre pilote avec 12 entreprises à but lucratif et 12 organismes et entreprises de l'économie sociale et solidaire entre 2020 et 2021. Un manuel d'instructions concernant l'évaluation et la communication des données à l'aide du système d'indicateurs de performance relatifs au développement durable a été publié en 2020.

57. Un important rapport intitulé « Corporate sustainability accounting: what can and should corporations be doing? » a été publié en 2020, en même temps qu'un

document de synthèse et quatre notes d'orientation sur la comptabilité des entreprises, l'égalité des genres sur le lieu de travail, la juste rémunération et les droits du travail. Trois documents de travail sur les indicateurs de performance relatifs au développement durable⁷ ont également été publiés dans le cadre de ce projet.

b) Promouvoir l'économie sociale et solidaire au moyen des politiques publiques : orientations à l'intention des collectivités

58. Les pouvoirs publics s'intéressent de plus en plus à l'économie sociale et solidaire dans les contextes locaux car elle joue un rôle important dans la fourniture de services sociaux, l'élargissement de l'accès au financement, la gestion des ressources communes, la protection de l'environnement et la régénération et l'adaptation des systèmes économiques par le biais du circuit de production et d'échange local. Ce projet vise à permettre une compréhension plus vaste et plus précise des cadres politiques et institutionnels qui favorisent le développement de solides écosystèmes d'économie sociale et solidaire au niveau infranational.

59. À partir d'entretiens avec des décideurs politiques à différents niveaux de gouvernance et d'études de cas de sept villes qui ont développé des politiques, des programmes et des institutions en faveur de l'économie sociale et solidaire⁸, il a été possible d'identifier des éléments clés et des bonnes pratiques en rapport aux écosystèmes de l'économie sociale et solidaire. Le projet comprenait également des propositions d'orientations que les décideurs politiques pourraient suivre dans leurs propres villes pour concevoir, mettre en œuvre et évaluer les politiques publiques et les cadres qui soutiennent les organismes et les entreprises de l'économie sociale et solidaire. Les sept études de cas ont été publiées sous forme de documents de travail de l'Institut.

c) Protéger les groupes urbains vulnérables en période difficile : le rôle de l'économie sociale et solidaire

60. Le projet examine la performance des organismes et des entreprises de l'économie sociale et solidaire face aux problèmes économiques, sociaux et politiques auxquels font face les personnes migrantes et les réfugiés, ainsi que les politiques mises en place pour promouvoir l'économie sociale et solidaire en tant que vecteur d'inclusion sociale et d'intégration dans une société d'accueil.

61. L'étude a été menée dans trois villes de taille moyenne : Bergame (Italie) ; Genève ; et Héraklion (Grèce). Le projet a abouti à la publication d'une note d'orientation intitulée « Social and solidarity economy for the integration of migrants and refugees: experiences from three European cities »⁹ et à l'organisation d'une table ronde à Genève. Les études réalisées dans le cadre du projet révèlent l'importance d'un environnement politique et institutionnel favorable aux organismes et entreprises de l'économie sociale et solidaire pour atténuer les problèmes qui rendent les personnes migrantes et les réfugiés vulnérables.

d) Centre de connaissances sur l'économie sociale et solidaire pour les objectifs de développement durable

62. Alors qu'il existe un corpus de plus en plus important de recherches et de connaissances sur l'économie sociale et solidaire, il n'y a guère eu de tentative d'analyse systématique des liens entre les pratiques de l'économie sociale et solidaire

⁷ Voir www.unrisd.org/SDPI-working-papers.

⁸ Barcelone (Espagne) ; Dakar ; Durban (Afrique du Sud) ; Liverpool (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) ; Mexico ; Montréal (Canada) ; et Séoul.

⁹ Voir www.unrisd.org/rpb31.

et les objectifs de développement durable. Le centre de connaissances sur l'économie sociale et solidaire pour les objectifs de développement durable¹⁰ remédie à cette situation en synthétisant les connaissances, les preuves et les informations existantes, et en les complétant par des recherches et des analyses.

63. L'activité principale du centre de connaissances au cours de la période de référence a été un appel à contributions, pour lequel l'Institut a géré le processus d'examen par les pairs. Deux conférences ont pu être ainsi organisées, l'une sur le thème de la réalisation des objectifs de développement durable et du rôle de l'économie sociale et solidaire et l'autre sur la localisation des objectifs de développement durable et la coconstruction des moyens de mise en œuvre.

64. Au cours de la période biennale, plus de 100 projets et documents de travail explorant la relation entre l'économie sociale et solidaire et les objectifs ont été publiés.

e) Possibilités offertes par les statistiques sur l'économie sociale et solidaire et difficultés

65. Le projet a pour but de donner un aperçu et une analyse des statistiques actuelles sur l'économie sociale et solidaire, et à formuler des recommandations pour leur amélioration. Il sert également à enrichir les discussions sur les statistiques de l'économie sociale et solidaire tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du système des Nations Unies.

66. A l'appui du projet, un atelier d'experts sur les possibilités et les difficultés présentées par les statistiques sur l'économie sociale et solidaire a été organisé conjointement par le Groupe de travail interinstitutions des Nations Unies sur l'économie sociale et solidaire, l'Institut et d'autres partenaires en novembre 2019. En parallèle, une consultation en ligne a été menée et des documents de travail ont été préparés pour explorer les méthodologies, les connaissances de pointe, la disponibilité des données et l'évolution des statistiques et des ensembles de données sur l'économie sociale et solidaire. En 2020, trois documents de travail sur la cartographie des statistiques de l'économie sociale et solidaire, un examen critique des méthodologies statistiques de l'économie sociale et solidaire et des recommandations d'ordre général sur les statistiques nationales de l'économie sociale et solidaire ont été publiés.

2. Justice climatique

67. Le développement durable suppose la prospérité et le bien-être de l'être humain dans le respect des limites écologiques de la planète. Dans une approche éco-sociale de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques, qui comprend et crée des liens entre les politiques environnementales et sociales, les activités économiques sont un moyen d'atteindre l'équité et la durabilité environnementale. L'Institut a appliqué ce cadre à ses travaux sur les dimensions sociales des changements climatiques et ses effets.

68. Les travaux de l'Institut sur la justice climatique visent à fournir des éléments de preuve et des analyses aux fins de l'adoption de politiques et de pratiques qui permettent de s'attaquer efficacement aux injustices climatiques et environnementales, conduisant à des politiques qui décarbonisent l'économie et protègent les populations des impacts inévitables du changement climatique tout en s'attaquant aux inégalités existantes et aux questions de justice

¹⁰ Voir www.unsse.org/.

69. Au cours de l'exercice biennal, deux grands axes de travail ont été poursuivis dans le cadre général de la justice climatique : la ou les transitions justes vers un développement à faible intensité de carbone et l'adaptation transformatrice des villes côtières aux changements climatiques. Les travaux antérieurs de l'Institut sur les politiques éco-sociales transformatrices ont servi de base à la recherche autour de ces deux axes.

a) Réseau de recherche collaborative sur la transition juste

70. Le Réseau de recherche collaborative sur la transition juste continue d'offrir aux experts du monde universitaire et de la société civile un espace leur permettant d'analyser et d'explorer les différents récits et cadres de la « transition juste » afin d'éclairer le dialogue science-politique qui l'entoure, et de proposer des recommandations politiques sur la manière dont l'approche peut être utilisée pour favoriser la transition vers un développement équitable à faible émission de carbone. Au cours de l'exercice biennal, deux projets supplémentaires ont été entrepris.

Phase II

Villes en transition : luttes urbaines pour une (des) transition(s) juste(s)

71. S'appuyant sur le cadre théorique et l'évaluation produits en 2018 par le Réseau de recherche collaborative sur la transition juste, cette phase du projet a analysé les approches et les études de cas de transition équitable aux niveaux urbain et local afin de mieux comprendre le rôle des villes dans la mise en œuvre des politiques climatiques et environnementales qui impliquent une répartition équitable des coûts et des avantages, en protégeant et en incluant les groupes vulnérables et défavorisés dans le processus.

72. Lors d'un atelier organisé¹¹ à Berlin en juin 2019, des experts ont examiné de quelle manière les politiques de transition équitable au niveau des villes influençaient le changement politique et la justice climatique à un niveau plus élevé. Cet atelier a également permis de passer en revue des exemples de transition juste – et injuste – et de souligner la nécessité de tenir compte du contexte lors de l'évaluation des transitions. Les discussions ont été l'occasion d'approfondir la recherche sur les études de cas et de produire un rapport général¹² publié pour la vingt-cinquième session de la Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui s'est tenue à Madrid en décembre 2019.

73. Un ouvrage publié chez Pluto Press en 2019 s'intéresse aux doubles emplois, aux synergies et aux tensions entre les différentes conceptions de l'approche de la transition juste, en s'appuyant sur un éventail de perspectives du Nord et du Sud.

Phase III

Favoriser un changement transformateur et la justice climatique pour tout le monde

74. La troisième phase du projet, lancée en 2020, vise à renforcer encore la participation interactive des parties prenantes aux discussions sur différents aspects et études de cas de transition équitable. Six webinaires et une série de documents de réflexion se concentrent sur des études de cas et sur les développements et approches actuels en faveur d'une transition juste.

¹¹ Voir www.unrisd.org/eb10.

¹² <https://www.unrisd.org/jtrc-report2019>.

b) Adaptation transformatrice aux changements climatiques dans les villes côtières d'Asie du Sud-Est

75. Les régions côtières qui s'urbanisent rapidement doivent relever un défi complexe, à savoir s'adapter aux impacts climatiques croissants et assurer un développement équitable tout en surmontant la pauvreté et les fortes inégalités – défi particulièrement épineux pour les responsables des collectivités locales.

76. Ce projet explore les processus décisionnels d'adaptation et les obstacles compromettant la mise en œuvre de solutions transformatrices – et il est aussi l'occasion d'examiner ce qui est envisageable pour rendre les processus décisionnels plus inclusifs et mieux intégrés. L'objectif est d'améliorer l'élaboration des politiques et de faire mieux accepter les mesures d'adaptation transformatrice qui permettent de surmonter les inégalités et les causes profondes de la vulnérabilité dans les villes côtières. Ho Chi Minh Ville, au Viet Nam, et Jakarta, en Indonésie, ont fait l'objet d'études de cas permettant d'explorer les risques cumulés d'une urbanisation rapide et partiellement informelle, d'un affaissement des terres et de risques liés à l'eau, tels que les inondations urbaines, l'élévation du niveau de la mer et les risques sanitaires.

77. L'Institut a coorganisé un atelier d'experts¹³ à Bonn en juin 2019, à l'occasion desquels les premiers résultats des études de cas sur Jakarta et Ho Chi Minh Ville ont été présentés, suivis d'une discussion sur les visions présidant aux processus d'adaptation transformatrice, les possibilités qu'ils présentent et les difficultés dont ils s'accompagnent. Lors de l'atelier, un débat a eu lieu sur la manière dont le changement transformateur pouvait donner lieu au passage d'objectifs abstraits à des actions concrètes et à un changement de politique au niveau local.

78. Les études de cas sur Ho Chi Minh Ville et Jakarta, ainsi qu'un document de travail¹⁴, ont été finalisées pour la vingt-cinquième session de la Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Ces premiers résultats et conclusions de recherche ont servi de base aux consultations des parties prenantes locales menées en 2020 pour discuter des conclusions et des recommandations politiques avec les experts et les décideurs au niveau municipal.

D. Intégration du développement des connaissances et des capacités pour les objectifs de développement durable : nouveau programme de travail et bureau de l'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social à Bonn

79. Avec un nouveau programme et un nouveau bureau à Bonn, créé en février 2020, l'Institut entend mettre sur pied de nouvelles collaborations interinstitutions et renforcer les liens en matière de mise en application de la recherche pour accélérer la réalisation du Programme 2030 et des objectifs de développement durable. Le nouveau bureau est stratégiquement situé, puisque la ville de Bonn est devenue le centre des efforts déployés par les Nations Unies en ce qui concerne le climat et la durabilité, puisque on y trouve plus de 20 entités des Nations Unies travaillant sur ces questions.

80. L'Institut a déjà établi un solide réseau au sein de Bonn, et son nouveau programme s'articule autour de trois grands axes de travail avec les organisations partenaires : formation et renforcement des capacités pour une approche intégrée de la dimension sociale du développement durable ; recherches conjointes et stratégies de renforcement des capacités par l'identification et la cartographie des lacunes et le

¹³ See www.unrisd.org/eb7.

¹⁴ <https://www.unrisd.org/discussion-document-adaptation-synthesis>.

lancement des travaux de recherche voulus pour les combler ; et renforcement de la mise en œuvre des objectifs, fondée sur des données probantes, par les Nations Unies et les partenaires du développement, ainsi que mise en application des résultats de la recherche à ce sujet.

81. Parmi les principales initiatives de formation entreprises en 2020 par le bureau de Bonn, on peut citer un séminaire en ligne organisé au mois de mai par l'Association pour les Nations Unies de l'Allemagne et consacré à la « transition juste » et aux objectifs ; un discours liminaire lors du programme de formation sur la gestion d'une transition juste vers des économies et des sociétés écologiquement durables, organisé par le Centre international de formation de l'Organisation internationale du Travail au mois de mai ; un exposé lors d'une table ronde et l'organisation d'une manifestation parallèle pendant les programmes d'été de l'École des cadres du système des Nations Unies en août ; une présentation sous forme de webinaire dans le cadre des programmes d'été de l'Université des Nations Unies sur le thème des risques mondiaux et des adaptations futures à des fins de protection sociale en septembre ; et une présentation lors du Forum européen de 2020 sur la science et l'éducation pour la durabilité, qui s'est tenu au mois d'octobre.

82. Un certain nombre d'efforts conjoints sont en cours, notamment une collaboration avec le Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes dans le cadre d'une étude sur les risques et la COVID-19 ; une collaboration avec le Programme de collaboration des Nations Unies sur la réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts dans les pays en développement (ONU-REDD) sur un concept de cadre social et d'égalité pour l'ONU-REDD ; et une collaboration avec la Coalition pour une économie verte concernant la création d'un nouveau partenariat pour promouvoir une approche éco-sociale de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques.

E. Activités institutionnelles transsectorielles

1. Maladie à coronavirus (COVID-19)

83. En avril 2020, l'Institut a lancé une enquête, principalement destinée au réseau d'universitaires et de praticiens de l'Institut, qui visait à déterminer si les réponses politiques mises en place pour faire face à la pandémie de COVID-19 tenaient dûment compte des besoins des groupes et des populations vulnérables. En juillet 2020, l'Institut a publié un rapport sur la protection et le soutien des groupes vulnérables durant la crise de la COVID-19¹⁵, qu'il a ensuite présenté lors d'un webinaire. Les réponses à l'enquête ont confirmé le fait qu'à la suite des mesures de confinement, de nombreuses personnes à travers le monde ont dû faire un choix terrible entre leur vie et leurs moyens de subsistance. En plus du rapport, sept blogs ont été publiés dans la série COVID-19 de l'Institut¹⁶.

2. Forum politique de haut niveau pour le développement durable et débat de haut niveau du Conseil économique et social en 2020

84. Le thème du forum politique de haut niveau pour le développement durable et du débat de haut niveau du Conseil économique et social en 2020 était « Action accélérée et solutions transformatrices : une décennie d'action et des résultats pour le développement durable ». Compte tenu des préoccupations actuelles liées à la COVID-19, un grand nombre de réunions et de sessions ont été organisées de manière virtuelle. Les résultats des recherches de l'Institut ont été un élément essentiel du

¹⁵ Consultable à l'adresse www.unrisd.org/covid-19-vulnerable-groups-report.

¹⁶ Voir www.unrisd.org/covid-19-series.

forum politique de haut niveau pour le développement durable et des débats du Conseil économique et social en 2020, allant des consultations thématiques aux ateliers en ligne et aux interventions dans les sessions officielles.

85. L'Institut a contribué à la session du forum politique de haut niveau pour le développement durable sur le thème « Ne laissons personne de côté dans l'éradication de la pauvreté et dans la réalisation du Programme 2030 », qui s'est tenue le 8 juillet, en appuyant ses dires sur son rapport consacré à la protection des groupes vulnérables pendant la COVID-19 et l'aide à leur apporter.

86. L'Institut a participé au forum politique de haut niveau pour le développement durable en tant que coorganisateur de la consultation virtuelle qui a eu lieu lors du débat du Conseil économique et social consacré à l'intégration du Conseil sur le thème « Répondre au choc économique, relancer la croissance, partager les avantages économiques et remédier aux problèmes de financement des pays en développement » et il a offert son expertise lors du débat consacré à l'intégration sur le thème « Renforcer l'action locale pour contrôler la pandémie et accélérer la mise en œuvre ». Avant le forum politique de haut niveau pour le développement durable, l'Institut a participé aux consultations thématiques lors de ces deux débats du Conseil par des contributions thématiques fondées sur des données probantes.

87. L'Institut a également coorganisé un atelier en ligne sur le thème « Économies durables et justes : enseignements tirés de la crise de la COVID-19 et facteurs propices à la réalisation des ODD » dans le cadre du volet information, formation et pratiques relatives aux objectifs de développement durable du forum politique de haut niveau pour le développement durable, avec notamment une contribution sur la transition juste.

3. Renforcement de la mise en œuvre des objectifs de développement durable fondée sur les faits et meilleure mise en application des résultats de la recherche

88. En décembre 2019, l'Institut, avec des partenaires venus de groupes de réflexion, d'organismes gouvernementaux et d'organisations internationales basées à Genève, a coorganisé la conférence intitulée « De la science à la pratique ». Cette conférence a rassemblé des acteurs clés qui ont pu évoquer les obstacles qui empêchent la mise en application des résultats de la recherche et réfléchir aux moyens de développer de nouvelles interactions et de renforcer celles qui existent déjà entre le monde de la science et celui de la politique. Un rapport final intitulé « From science to practice: strengthening research uptake to achieve the SDG »¹⁷ a été publié. La conférence de 2019 s'est appuyée sur une table ronde de deux jours consacrée à l'amélioration de la mise en application des résultats de la recherche, qui s'est tenue en avril 2016¹⁸.

89. S'appuyant sur ces activités antérieures et grâce au concours financier du Département fédéral suisse des affaires étrangères, l'Institut a lancé avec l'Interface science-politique de Genève, le Think Tank Hub, le Réseau suisse des solutions pour le développement durable et le SDG Lab un appel à soumissions de « preuves » d'octobre à décembre 2020¹⁹ pour permettre aux contributeurs d'aider à influencer les processus importants de prise de décisions politiques.

90. L'appel à contributions se concentre sur trois points d'entrée : le bien-être et les capacités humaines ; les économies durables et justes ; et les systèmes et modèles alimentaires. Les éléments de preuve soumis seront synthétisés dans trois documents qui seront présentés et discutés à Genève au début de 2021 et seront suivis de

¹⁷ Consultable à l'adresse www.unrisd.org/science-to-practice-report-2019.

¹⁸ https://collections.unu.edu/eserv/UNU:5851/Geneva_Conference_Report.pdf.

¹⁹ Consultable à l'adresse www.unrisd.org/from-science-to-practice.

séminaires à Genève et à New York afin de toucher un public plus large dans le cadre du forum politique de haut niveau pour le développement durable. Les documents alimenteront le forum de haut niveau pour le développement durable de 2021.

IV. Communications et sensibilisation

91. En vertu du mandat de l'Institut, ses recherches doivent être pertinentes et porter sur des questions d'importance pour le système des Nations Unies et les États Membres. L'Institut vise à garantir que ses recherches intéressent un large éventail d'acteurs concernés par les différentes facettes du développement social, et que ses conclusions éclairent les processus politiques intergouvernementaux et nationaux, les activités de plaidoyer de la société civile et les débats universitaires. Au cours de l'exercice biennal, l'Institut a mené une série d'activités de communication et de sensibilisation innovantes et traditionnelles pour s'assurer que ses travaux de recherche soient disponibles, accessibles et pertinents pour les principales parties prenantes, pour accroître son champ d'action et sa visibilité au sein de la communauté mondiale et pour encourager la participation des publics et l'interaction avec eux. L'Institut a réagi à la pandémie mondiale de nouveau coronavirus en 2020 en se recentrant sur des activités numériques, en particulier les webinaires, comme indiqué ci-dessous.

92. Pendant l'exercice biennal, l'Institut a mené les activités suivantes :

a) Production et diffusion d'un large éventail de supports fondés sur la recherche, dont 30 études, 10 notes d'orientation et autres documents d'information, 4 rapports, 19 articles de revues ou chapitres de livres évalués par des pairs, et 29 blogs et documents de réflexion ; 92 documents de conférence et projets de documents pour la Conférence internationale du Groupe de travail interinstitutions des Nations Unies sur l'économie sociale et solidaire ; 4 commentaires sur la plateforme sur la protection sociale et les droits humains ; et 29 vidéos et 6 podcasts ;

b) Utilisation des médias numériques pour diffuser des recherches et toucher un large public, générant plus de 77 000 téléchargements de publications²⁰, 411 000 visionnages de vidéos²¹ et 136 000 visites de podcasts (via iTunes et PlayerFM), pour atteindre un nombre brut de plus de 67 000 utilisateurs sur les sites des médias sociaux de l'UNRISD²² d'ici à octobre 2020 ; la participation moyenne aux webinaires de l'Institut a été de 112 participants venus de 32 pays en moyenne, avec un taux de participation/inscription de 43 % ;

c) Promotion de la mobilisation et du dialogue grâce à près de 51 manifestations organisées (ou coorganisées) avec diverses parties;

d) Envoi de 12 bulletins électroniques²³ pour communiquer des nouvelles et les résultats de travaux, et de 8 bulletins électroniques adaptés aux besoins des États Membres et des acteurs de la politique de développement des Nations Unies.

93. Pour l'Institut, la participation de membres de son personnel à des activités consultatives avec des gouvernements et des entités des Nations Unies est un bon moyen d'influencer la recherche, la participation à des réunions d'experts et la

²⁰ Voir www.unrisd.org.

²¹ Voir www.youtube.com/unrisd.

²² Le nombre brut d'utilisateurs est la somme du nombre de mentions « J'aime » et du nombre d'abonnés et de visiteurs uniques des pages de l'Institut sur Facebook, Twitter, YouTube et LinkedIn. Le nombre d'abonnés bruts de l'Institut était de 59 467 en 2019.

²³ Consultable à l'adresse www.unrisd.org/ebulletin-list and www.unrisd.org/ebulletin-list-mailchimp2020.

fourniture de contributions orales ou écrites selon les besoins. Le personnel de l'Institut a mené plus de 85 activités de ce type en 2019 et 2020.

V. Questions institutionnelles

94. L'Institut n'est pas financé sur le budget de l'ONU et dépend donc des ressources qu'il reçoit, qui proviennent principalement des gouvernements et des fondations. Le contexte du financement de la recherche, et de l'Institut, a considérablement évolué au cours de la dernière décennie, les donateurs ayant délaissé le financement institutionnel au profit du financement de projets par le biais de processus concurrentiels.

95. Les caractéristiques uniques de l'Institut ont rendu difficile le remplacement des fonds institutionnels non affectés, en déclin, par des fonds destinés à des projets spécifiques. Ces caractéristiques ont trait au fait que l'Institut travaille dans un horizon à long terme, qu'il s'occupe de recherche critique, hétérodoxe et interdisciplinaire, qu'il cherche à travailler avec les chercheurs du Sud et à renforcer les capacités, et qu'il occupe une position à part au sein du système des Nations Unies. Les stipulations des appels à projets elles-mêmes limitent souvent la contribution potentielle des organisations internationales ou ne permettent pas un recouvrement total des coûts.

96. Néanmoins, au cours de l'exercice biennal, l'Institut a continué à élargir avec succès son portefeuille de projets. Le financement des projets a plus que doublé au cours de la présente période par rapport à la période précédente, pour atteindre 2,042 millions de dollars. La réserve de projets s'étend jusqu'en 2022.

97. Une plus grande attention prêté au recouvrement des coûts et une gestion prudente ont permis de reconstituer les réserves financières, qui protègent l'Institut contre les chocs futurs et permettraient de couvrir entièrement les frais de fermeture si l'Institut venait à cesser ses activités. Elles ont également permis d'investir dans certaines priorités institutionnelles, notamment dans le programme sur le genre et le développement et dans la recherche sur les impacts socio-économiques de la COVID-19 sur les groupes vulnérables. Les réserves totales s'élevaient à environ 1,400 million de dollars à la fin de l'exercice biennal.

98. De nouveaux accords de financement institutionnels de trois ans ont été conclus avec la Suède et la Suisse en 2020, couvrant les trois années, de 2020 à 2022. La continuité du financement institutionnel ne peut être garantie après cette période, et l'Institut explore donc toutes les options liées à sa viabilité à long terme. Un nouveau soutien de l'Allemagne a permis le lancement d'un programme sur l'intégration du développement des connaissances et des capacités pour les objectifs de développement durable

A. Gestion et dotation en personnel

99. Au 31 octobre 2020, l'Institut comptait au total huit membres du personnel sous contrat : le directeur, trois coordonnateurs principaux de la recherche (dont l'un était aussi le chef du bureau de Bonn), un attaché de recherche, un spécialiste de la communication et de l'information et deux agents administratifs et d'appui. L'Institut reçoit une aide de l'Allemagne de 2019 à 2021 pour le bureau de Bonn.

100. Les projets de l'Institut bénéficient de l'appui de jeunes chercheurs auxiliaires travaillant comme consultants : au cours de l'exercice biennal 2019-2020, quatre analystes de recherche ont ainsi été employés. En outre, trois consultants ont appuyé

les activités de communication. L'Institut a aussi accueilli six chercheurs invités et bénéficié de l'appui de stagiaires.

B. Gouvernance et Conseil d'administration

101. Le Conseil d'administration de l'Institut s'est réuni à Genève les 4 et 5 avril 2019 et virtuellement, en raison de la pandémie de COVID-19, le 3 avril 2020.

102. La composition du Conseil d'administration a changé au cours de la période considérée. Le Secrétaire général a approuvé une prolongation de deux ans du mandat du Président du Conseil d'administration, Joakim Palme, à compter du 1^{er} juillet 2019. M. Palme était déjà membre du Conseil d'administration depuis juillet 2013.

103. Les mandats des membres Jimi Adesina, Asef Bayat, David Hulme et Onalenna Selolwane ont expiré le 30 juin 2019.

104. Le premier mandat de Saraswati Menon a expiré le 30 juin 2019. Le Conseil économique et social a confirmé le nouveau mandat qui lui a été confié jusqu'au 30 juin 2021.

105. Le mandat initial de Sylvie Durrer (2017-2021) se poursuit.

106. À sa trente-quatrième réunion plénière, le Conseil économique et social a confirmé la nomination par la Commission du développement social de Hanif Hassan Ali Al Qassim, Ha-Joon Chang, Shalini Randeria and Imraan Valodia comme membres du Conseil d'administration pour un mandat de quatre ans prenant fin le 30 juin 2023. La nomination de Godwin Murunga au Conseil d'administration de l'Institut a été approuvée par le Conseil économique et social en 2020 pour un mandat de quatre ans qui prendra fin le 30 juin 2024.

107. Ainsi, à la date d'établissement du présent rapport, le Conseil d'administration comptait huit membres en exercice et deux de ses sièges étaient vacants.

108. Au cours de l'exercice biennal, l'Institut a poursuivi la mise à jour de ses statuts fondateurs. Au moment de l'établissement du présent rapport, la Commission du développement social doit envisager un processus de publication de nouveaux statuts qui actualisent les modalités de travail de l'Institut, y compris celles du Conseil d'administration, afin de garantir qu'elles soient adaptées à l'époque et que la gouvernance et la surveillance soient renforcées.

C. Rapport financier

109. L'Institut n'est pas financé par le budget général de l'ONU et il est entièrement tributaire des contributions volontaires versées par des gouvernements, des fondations pour la recherche, des entités des Nations Unies et d'autres institutions.

110. À la date d'établissement du présent rapport, alors que les comptes de 2020 n'étaient pas encore arrêtés, le montant total des recettes de l'Institut (à l'exclusion des recettes diverses) pour l'exercice 2019-2020 était estimé à 5,938 millions de dollars (voir le tableau). Le total de ses dépenses était estimé à 5,383 millions de dollars.

111. Au 31 octobre 2020, son financement institutionnel (ressources non affectées à des fins spéciales) était estimé à 3,896 millions de dollars, dont 400 000 dollars fournis par la Finlande, 2,360 millions de dollars fournis par la Suède et 1,136 million de dollars fournis par la Suisse (voir le tableau).

112. Pour financer ses coûts institutionnels et ses principales activités de recherche, de communication et d'impact, l'Institut est actuellement tributaire de deux grands bailleurs de fonds : la Suède, par l'intermédiaire de l'Agence suédoise de coopération internationale pour le développement et la Suisse par l'intermédiaire de la Direction du développement et de la coopération et du Département fédéral des affaires étrangères.

113. Deux accords de financement de trois ans avec l'Agence suédoise de coopération internationale pour le développement et la Direction du développement et de la coopération ont été conclus et signés en 2020.

114. Le montant total des fonds reçus pour affectation à des projets particuliers s'est élevé à 2,042 millions de dollars. L'Allemagne (le Ministère des affaires étrangères et le Ministère de la coopération économique et du développement) a apporté son soutien au programme et au bureau nouvellement établis à Bonn. D'autres fonds ont été fournis par l'Organisation internationale du Travail, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, des fondations et des organisations non gouvernementales (voir tableau).

Sources de financement, 2019-2020*

(En dollars É.-U.)

Donateur

Pays

Finlande (Ministère des affaires sociales et de la santé)	400 000
Allemagne (Ministère des affaires étrangères)	100 331
Allemagne (Ministère de la coopération économique et du développement)	319 279
Suède (Agence suédoise de coopération internationale pour le développement)	2 360 414
Suisse (Ministère des affaires étrangères)	328 000
Suisse (Direction de la coopération et du développement)	935 997

Entités des Nations Unies

Organisation internationale du Travail	18 252
Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés	92 000

Fondations pour la recherche et autres bailleurs de fonds

Centre for Social Entrepreneurship Studies	693 980
Coventry University	46 793
Forum mondial de l'économie sociale	184 981
Kentro Merimnas Oikogeneias Kai Paidiou	13 294
Korea Land and Housing Corporation	7 150
Rosa Luxemburg Stiftung	210 245
Statistiques Corée	168 511
Haute école spécialisée de Suisse occidentale	6 030
University of British Columbia	24 000
Université de Genève	28 846

Total	5 938 103
--------------	------------------

* Estimations au 31 octobre 2020, hors recettes diverses et contributions en nature